



## REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche  
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,  
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne*

### AVIS A LA POPULATION

### DEMANDE DE RECONNAISSANCE

### DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

### ORAGE DU SAMEDI 29 JUIN 2024

Suite aux fortes précipitations survenues le samedi 29 juin 2024, un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera constitué.

Les personnes victimes d'inondations importantes peuvent se faire connaître en Mairie et formuler une demande par écrit à l'attention de Monsieur le Maire, accompagnée de photos et d'une liste sommaire des dégâts occasionnés avant le 10 juillet 2024.

Fait à Val-au-Perche, le 2 juillet 2024

Sébastien THIROUARD,

Maire

Contact : Mme LAUNAY Valérie (02.37.49.59.80)

Mail : [accueil@valauperche.com](mailto:accueil@valauperche.com)